



**HAL**  
open science

## Une historienne à l'oeuvre : la marquise de Forbin d'Oppède (1822-1884)

Nicole Cadène

► **To cite this version:**

Nicole Cadène. Une historienne à l'oeuvre : la marquise de Forbin d'Oppède (1822-1884). Christian Amalvi. Une passion de l'Histoire. Histoire(s), mémoire(s) et Europe, Privat, pp.113-123, 2002, Regards sur l'histoire, 2-7089-5802-X. hal-00786640

**HAL Id: hal-00786640**

**<https://hal.science/hal-00786640>**

Submitted on 11 Feb 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une historienne à l'oeuvre : La marquise de Forbin d'Oppède (1822-1884)
--

Grâce à Jean-Rémy Palanque qui lui a consacré diverses études <sup>1</sup>, Roselyne de Forbin d'Oppède, née de Villeneuve-Bargemon est connue des historiens de l'Église : cette figure importante du catholicisme libéral, proche de Montalembert et de monseigneur Dupanloup, animait à Paris sous le Second Empire et au début de la Troisième République un salon catholique et littéraire. Mais elle n'a pas retenu jusqu'ici l'attention des historien-e-s de l'historiographie ni des femmes, bien qu'elle ait laissé une oeuvre historique remarquable par son sérieux et sa cohérence.

Dans les années 1850, elle composa une biographie de Sixte Quint, jamais publiée, avant d'entreprendre de longues recherches sur le Concile de Trente dont elle fit imprimer la première partie en 1874, sous un pseudonyme <sup>2</sup>. Elle signa de son nom une édition du *Règlement donné par madame la duchesse de Liancourt à la princesse de Marsillac* <sup>3</sup> et *La Bienheureuse Delphine de Sabran et les saints de Provence au XIV<sup>e</sup> siècle* <sup>4</sup>, respectivement publiés en 1881 et en 1883. Elle laissa enfin un manuscrit interrompu par sa mort, le 28 février 1884, sur Lucrece Borgia <sup>5</sup>. Ces écrits historiques peuvent être mis en relation avec son autobiographie, à peine ébauchée <sup>6</sup>, dans laquelle elle soulignait son intérêt précoce pour l'histoire, et surtout sa correspondance <sup>7</sup> avec l'historien Mignet, ses amies Adeline Cochin et Charlotte

---

<sup>1</sup> Jean-Rémy Palanque, *Catholiques libéraux et gallicans en France face au concile du Vatican, 1867-1870*, Aix-en-Provence, Publication des Annales de la Faculté des lettres, n° 34, 1962 ; « Le cercle de Mme de Forbin et le premier concile du Vatican », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 48, 1962, p. 54-79 ; « Montalembert et la marquise de Forbin d'Oppède », *ibid.*, t. 56, 1970, p. 115-130 ; « Les amitiés européennes de M<sup>me</sup> de Forbin d'Oppède », in *Les Catholiques libéraux au XIX<sup>e</sup> siècle*, actes du colloque international d'histoire religieuse de Grenoble, 1971, Grenoble, 1974, p. 127-145.

<sup>2</sup> L. Maynier, *Étude historique sur le concile de Trente*, première partie : 1545-1562, Paris, Didier, 1874.

<sup>3</sup> Marquise de Forbin d'Oppède, *Règlement donné par madame la duchesse de Liancourt à la princesse de Marsillac, avec une notice sur la duchesse de Liancourt*, Paris, Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1881.

<sup>4</sup> Marquise de Forbin d'Oppède, *La Bienheureuse Delphine de Sabran et les saints de Provence au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1883.

<sup>5</sup> Dans la nécrologie de Roselyne de Forbin, parue en deux parties dans *Le Correspondant*, janvier, février 1885, p. 57-81 et 512-541, le marquis de Ségur en cite des extraits, p. 524-528.

<sup>6</sup> Extraits cités par le marquis de Ségur, *Ibid.*, p. 59-63.

<sup>7</sup> Publiée par Jean-Rémy Palanque, *Une Catholique libérale du XIX<sup>e</sup> siècle : la marquise de Forbin d'Oppède d'après sa correspondance inédite*, Louvain-la-Neuve et Leuven, 1981. Sauf mention contraire, les citations de la correspondance sont faites d'après cette publication.

Blennerhassett née Von Leyden (1843-1917)<sup>8</sup>, qui permet d'appréhender, de manière très concrète, une historienne à l'oeuvre.

Témoignage d'autant plus précieux que, si l'on excepte les travaux pionniers de Charles-Olivier Carbonell sur les « femmes historiennes<sup>9</sup> », et ceux de Bonnie Smith sur le genre de l'histoire<sup>10</sup>, les historiennes françaises du XIX<sup>e</sup> siècle demeurent inconnues, comme si l'excommunication lancée à leur rencontre il y a plus de cent-vingt ans par Barbey d'Aurevilly demeurait valide<sup>11</sup>. Le cas de Roselyne de Forbin permettra de définir les conditions qui leur rendait malgré tout cette carrière accessible, et de s'interroger sur leur désir d'aborder une discipline considérée comme virile. La marquise de Forbin le fit avec un talent qui lui permit de mériter le titre « d'historien ». Paradoxalement, elle dut, pour obtenir cette reconnaissance, renoncer à la partie « virile » de son inspiration.

## I.

Comme les jeunes filles de la meilleure aristocratie, elle fit ses études au Sacré-Coeur de Paris. Une autre historienne, Marie d'Agoult (1805-1876), pensionnaire de la même institution quelques années auparavant, soulignait l'insuffisance et surtout l'inadaptation d'une « éducation qui passait pour la plus brillante du monde<sup>12</sup> » mais destinée à former des épouses exemplaires, non des intellectuelles : « Le mari, le mari conjectural et de qui on ne saurait, grâce aux coutumes françaises, se former aucune opinion, est, dans les éducations françaises des jeunes filles, ce que l'on pourrait appeler en langage stratégique l'*objectif* des parents et des institutrices ; objectif vague et mobile, qui donne à tout le plan des études quelque chose de vague aussi, d'inconsistant, de superficiel, dont se ressentira toute sa vie la femme la plus sérieuse<sup>13</sup> ».

Par la suite, Roselyne de Forbin compléta son éducation par des lectures effectuées un stylo à la main<sup>14</sup>, méthode également employée par

---

<sup>8</sup> À propos de Charlotte Blennerhassett, voir Mary Patricia Mc Carron, *A Woman of courage and action. Charlotte Blennerhassett (1843-1917)*, thesis, Graduate Theological Union, 1988, dactyl.

<sup>9</sup> Charles-Olivier Carbonell, « Femmes historiennes », in *Histoire et Historiens*, Toulouse, Privat, 1976, p. 177-182.

<sup>10</sup> Bonnie G. Smith, *The Gender of History. Men, Women, and Historical Practice*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 1998.

<sup>11</sup> « Les femmes historiennes ? Halte-là ! Par leurs facultés mêmes, elles sont excommuniées de l'histoire autant que de la métaphysique ». Cité par Charles-Olivier Carbonell, *op. cit.*, p. 177.

<sup>12</sup> Comtesse d'Agoult, *Mémoires, souvenirs et journaux*, Paris, Mercure de France, t. II, p. 17.

<sup>13</sup> *Ibid.*, t. I, p. 152-153.

<sup>14</sup> Lettre XX à A. Cochin, 10-1863, p. 125

Marie d'Agoult <sup>15</sup>. La fréquentation d'un milieu cultivé et cosmopolite, l'intérêt porté à la vie politique, religieuse et culturelle de son temps, quelques voyages à l'étranger, la lecture quotidienne de livres d'histoire et de revues lui permirent de devenir une des femmes les plus instruites de sa génération.

Mais elle ne savait pas le latin, handicap sérieux lorsqu'on entreprend d'écrire la biographie d'un pape ou l'histoire d'un concile, ni déchiffrer « les écritures du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. » Autant de capacités maîtrisées par les historiens de sa génération qui avaient fréquenté l'École des Chartes, passé l'agrégation ou suivi des séminaires, en France ou à l'étranger, acquis, enfin, la maîtrise de leur métier au contact des archives <sup>17</sup> : la professionnalisation de l'histoire dont les femmes étaient exclues accentuait encore l'inégalité déjà existante entre historiennes et historiens <sup>18</sup>. Roselyne de Forbin se plaignait par ailleurs de ne pas posséder de méthode de travail, s'impatientait de sa propre lenteur : « je travaille bien lentement, non par amour de la perfection, mais bien souvent faute de savoir classer et arranger mes matériaux » avouait-elle à Mignet <sup>19</sup> ; elle manquait de concentration, du moins au départ : « [...] je ne suis pourtant pas naturellement laborieuse ; ces joies du travail dont vous parlait Mme de Swetch[ine], je ne les connais guère ; j'aime sans doute à causer avec une bonne et intelligente amie de ce petit coin d'histoire que j'explore depuis q[uel]q[ues] années et qui me semble inépuisable comme tout ce qu'on regarde de près ; j'aime à lire et je lis vite, mais le travail proprement (*sic*) m'est plutôt un ennui ; je ne sais pas écrire, et surtout je ne sais pas m'absorber dans ce que je fais ; il me faut le silence de ma bibliothèque, et encore ce silence n'empêche pas mon imagination de divaguer à droite et à gauche, et ma volonté d'avoir besoin d'un constant effort pour rester fidèle à sa tâche », confiait-elle à Adeline Cochin <sup>20</sup>. Par la suite, elle continua à déplorer ses difficultés de style : « N'étant jamais contente de ce que je fais, c'est toujours à recommencer et peut-être sans que le français y gagne <sup>21</sup> », lui écrivait-elle encore à propos de la rédaction de *Delphine de Sabran*. Mais elle ne mentionna plus de problèmes de concentration, le travail ayant fini par occuper dans sa vie une place centrale. Sa correspondance porte les traces de sa contrariété lorsque les circonstances – obligations familiales ou sociales, ennuis de santé – l'en éloignaient. En convalescence à Ragaz-Quellenhof, elle écrivait à Charlotte Blennerhassett : « Combien je vous envie la possibilité où vous me dites être de travailler ! il me semble que, si j'en pouvais faire autant, si ma santé me permettait de tenir une plume sans trop de fatigue, je ne demanderais rien, pas même

---

<sup>15</sup> Comtesse d'Agoult, *op. cit.*, t. II, p. 17-18.

<sup>16</sup> Lettre VI à Mignet, 15-02-61, p. 432.

<sup>17</sup> Bonnie G. Smith, *op. cit.*, chap. IV.

<sup>18</sup> Sur la période antérieure, voir Natalie Zemon Davies, « Gender and genre, women as historical writers, 1400-1820 », in Patricia Labalme, ed., *Beyond their sex : learned women of the European past*, New York, London, New York University Press, 1980, p. 153-182.

<sup>19</sup> Lettre IX, 25-08-1862, p. 436.

<sup>20</sup> Lettre XXII, 11-01-[1864 ?], p. 127.

<sup>21</sup> Lettre XLIV, 8-12-1881, p. 254.

au soleil de luire sur les Grisons, et cependant je n'envisage pas sans un certain effroi la peine que j'aurai à renouer tous les fils brisés depuis 6 mois et à me remettre au train de tout ce que j'ai eu le temps d'oublier !<sup>22</sup> »

\*

Roselyne de Forbin évoluait dans le milieu des catholiques libéraux, généralement favorable à l'instruction des femmes <sup>23</sup>. En outre, sa situation sociale éminente, et surtout le pouvoir que lui conférait son salon, lui permirent d'obtenir encouragements, conseils et soutiens.

Elle semble avoir entrepris son histoire du concile de Trente sur les conseils de Monseigneur Dupanloup <sup>24</sup>. Monseigneur Place, ancien évêque de Marseille, préfaça son dernier ouvrage publié, *Delphine de Sabran*. Elle consulta Mignet sur l'histoire de la papauté et le sollicita à maintes reprises pour obtenir le prêt de documents, imprimés ou manuscrits. En témoignage de reconnaissance, elle le pria d'accepter que son premier ouvrage, *Sixte Quint*, lui fût dédié <sup>25</sup>. Par la suite, elle recourut surtout aux conseils d'historiens catholiques, en particulier l'Anglais Lord Acton, par l'intermédiaire de Charlotte Blennerhassett. Cette dernière jouait un rôle essentiel auprès de son amie. Elle lui prodiguait des encouragements, l'informait des publications les plus récentes en Allemagne et en Angleterre, lui procurait les ouvrages parus à l'étranger, des bibliographies, et rédigea pour le *Spectator* une critique de *l'Étude historique sur le concile de Trente* <sup>26</sup>.

En France, deux ouvrages de madame de Forbin furent recensés dans la presse catholique <sup>27</sup>. La *Revue des Questions historiques* se révélait en effet plus accueillante à l'égard des historiennes que sa concurrente laïque, la *Revue historique* : on pouvait y lire les comptes-rendus critiques des oeuvres de mesdames de Barberey (1823-1898), Craven (1808-1891), de La Bouère, Graux, de Witt (1829-1908), Oursel, des comtesses d'Armaillé (1830-1918), de Charpin-Feugeroles, de Courson, de Flavigny (1848-1914), de Rambuteau, Foulques de Villaret (?-1910), de mesdemoiselles Blaze de Bury (? -1902) et Nettement, de la marquise de Blocqueville (1815-1892), etc <sup>28</sup>.

---

<sup>22</sup> Lettre LV, 19-06-1875, p. 359-60.

<sup>23</sup> Françoise Mayeur, « Les Catholiques libéraux et l'éducation des femmes », in *Les Catholiques libéraux au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 421-440.

<sup>24</sup> Léon Séché, *Les Derniers jansénistes*, Paris, Perrin, 1891, t. III, p. 84.

<sup>25</sup> Lettre IX, 25-08-1862, p. 437.

<sup>26</sup> « Besprechung von *Étude historique sur le Concile de Trente*. Par L. Maynier », *The Spectator*, 1874, t. 25, p. 953-54.

<sup>27</sup> Pour *Le Règlement donné par madame la duchesse de Liancourt* : P. Douhaire, « Revue critique », *Le Correspondant*, 1881, t. 86, p. 772-774 ; « Bulletin bibliographique », *Revue des Questions historiques*, 1881, t. 30, p. 669-670. Pour *Delphine de Sabran* : P. Douhaire, « Revue critique », *Le Correspondant*, 1883, t. 97, p. 760-764.

<sup>28</sup> D'après le dépouillement des bulletins bibliographiques des deux revues.

Il faut pourtant tempérer ce tableau. À l'égard des historiennes, victimes d'une double conjoncture défavorable, jamais peut-être la misogynie n'avait été plus virulente que dans ce dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Femmes, elles furent confrontées au regain de l'antiféminisme sous le Second Empire et à la Belle Époque<sup>29</sup> ; historiennes, l'étaient-elles réellement ? Bien que le terme fût grammaticalement correct<sup>30</sup>, il était presque toujours décliné au masculin : en France, dans les représentations comme dans sa pratique professionnelle, l'historiographie s'affirmait alors comme masculine. Dans le meilleur des cas, les historiennes étaient perçues comme des exceptions brillantes, au pire, comme d'insupportables bas-bleus.

Les jugements portés sur Roselyne de Forbin par deux habitués de son salon l'illustrent. « C'était une personne de jugement, de raison et de savoir [...] rien, d'ailleurs, qui sentît l'effort, la prétention ou la pédanterie. Jamais femme ne fut plus intellectuelle, plus sérieuse dans ses causeries, plus érudite et ne mérita moins le nom de bas-bleu », écrivait le marquis de Ségur dans sa nécrologie<sup>31</sup>. L'éloge semble rendu possible par la conjugaison de deux caractéristiques apparemment indispensables à toute intellectuelle du siècle dernier : exceptionnelle<sup>32</sup> et modeste. Le marquis de Ségur insistait par ailleurs maintes fois sur la « virilité » du talent de madame de Forbin, avant de conclure : « ce fut un homme<sup>33</sup>. »

Dans son *Journal*, Xavier Marmier décrivait l'inlassable activité de « Lady F.<sup>34</sup> », avant de tracer son portrait d'une plume cruelle : « Que dira-t-on quand elle aura publié les gros volumes qu'elle prépare ? Car tout ce mouvement du monde, cette agitation de chaque jour, ces billets innombrables, ces visites, ces dîners, ces services, tout cela ne lui suffit pas. Elle fait encore des recherches historiques, et elle écrit, pauvre femme ! Et elle est si maigre. C'est pitié de la voir quand elle s'en va dans un salon, décolletée selon l'usage, les épaules si décharnées, la poitrine rentrante, et le visage si sec, les joues si creuses, les lèvres si minces. Elle a un bon, brave mari, d'un sage esprit, sans prétention, qui ne la gêne en rien dans sa vie de *bluestocking*, mais qui vient à Paris le moins possible, aimant mieux rentrer dans ses terres. Elle n'a pas d'enfant. Je pense qu'elle n'a pas eu le temps d'en faire<sup>35</sup>. » Ainsi

---

<sup>29</sup> Annelise Maugue, *L'Identité masculine en crise*, Paris, Marseille, Rivages, 1987, chap. I.

<sup>30</sup> « HISTORIEN, IENNE. Celui, celle qui écrit sur l'histoire [...] », *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larousse, 1973, t. IX, p. 313.

<sup>31</sup> Marquis de Ségur, *art. cit.*, p. 69-70.

<sup>32</sup> Christine Planté, *La Petite soeur de Balzac*, Paris, Seuil, 1989, chap. VIII : « L'exception et l'ordinaire ».

<sup>33</sup> Marquis de Ségur, *art. cit.*, p. 540.

<sup>34</sup> Xavier Marmier, *Journal*, Genève, Droz, 1968, t. II, p. 38.

<sup>35</sup> *Ibid.*

décrite, elle pourrait figurer dans la galerie des historiennes *Bas-Bleus*, aux côtés de la froide Marie d'Agoult <sup>36</sup> et de Clarisse Bader (1840-1902), « savante, à accabler », dépourvue d'attrait mais « tempérante, estimable », produisant « l'effet d'une fille de trente-cinq ans, plus mûre que savoureuse <sup>37</sup>. »

Si Roselyne de Forbin ignora probablement le jugement de Marmier, et si sa discrétion lui permit d'échapper aux foudres d'un Barbey d'Aurevilly, elle ne pouvait faire abstraction de l'attitude de sa mère et de son mari. Avec une sollicitude inquiète, ceux-ci attribuaient à ses quelques heures quotidiennes de travail ses « crises d'estomac <sup>38</sup> ». Lorsqu'elle voulut publier son *Etude historique sur le Concile de Trente*, l'incompréhension fit place à la réprobation. Le premier volume fut imprimé sur ses fonds personnels, son mari ayant refusé de participer au financement <sup>39</sup>. Bientôt, Roselyne de Forbin renonça à une plus large diffusion de son ouvrage : par une indiscretion, l'identité de son auteur avait été dévoilée. « Si j'étais soutenue comme vous, écrivait-elle à Charlotte Blennerhassett, je crois que j'aurais assez de courage pour tout braver, mais vous savez à quel point je suis attaquée par les deux seules personnes qui ont sur moi d'autres droits encore que ceux de l'affection, je crois donc devoir céder. [...] Adieu tous mes rêves [...] <sup>40</sup> ».

Charlotte Blennerhassett fut confrontée à d'autres problèmes : comment, en particulier, mener de front deux enfantements, celui d'un livre et celui de son deuxième bébé <sup>41</sup> ? Sa grossesse semblait peu propice au travail intellectuel : « La lecture m'est facile, mais la composition est hérissée de difficultés et pourtant je voudrais bien que cet enfant-là naquît avant l'autre <sup>42</sup> ». En effet, « mon expérience après la naissance d'Arthur a été qu'il me faut des mois de repos absolu pour remettre un peu ma pauvre cervelle <sup>43</sup> ». Pourtant, « j'ai encore toujours deux Chapitres, et je crois qu'au dernier jour il m'en restera un à faire <sup>44</sup>. » Sa fille, née en décembre 1875, devança en effet son Histoire des catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle, finalement jamais publiée. Mais soutenue par son entourage, elle mena par la suite une longue carrière d'historienne et de critique. La différence de comportement des proches des deux amies reflète des différences nationales. Marie d'Agoult, qui avait eu le loisir d'effectuer des comparaisons, souligna dans ses *Mémoires* à quel point la France était peu propice aux intellectuelles <sup>45</sup>. Autre différence notable entre Charlotte Blennerhassett et Roselyne de Forbin : pour la première, l'écriture

---

<sup>36</sup> Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Bas-bleus*, Genève, Slatkine Reprints, 1968, chap. VI. (1<sup>ère</sup> édition : Paris, 1878).

<sup>37</sup> *Id.*, p. 322.

<sup>38</sup> Lettre XXII à A. Cochin, 11-01-1864, p. 127.

<sup>39</sup> Lettre XXVIII à Blennerhassett, 21-08-1872, p. 305.

<sup>40</sup> Lettre XLII, [28]-05-[1874], p. 333.

<sup>41</sup> La métaphore est utilisée par les deux correspondantes.

<sup>42</sup> Lettre LVI, 1-07-1875, p. 361.

<sup>43</sup> Lettre LVIII, 25-09-1875, p. 364.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 365.

<sup>45</sup> Comtesse d'Agoult, *op. cit.*, t. II, p. 16-18.

constituait aussi un moyen de subsistance <sup>46</sup>, alors que la seconde n'était au contraire poussée par aucune nécessité économique. Comment expliquer dès lors sa détermination à poursuivre ses recherches ?

## II.

Il semble qu'elle ait d'abord conçu l'étude comme une thérapeutique et une consolation : loin de lui provoquer des « crises d'estomac », « ces q[uel]q[ues] momens (sic) de travail sont nécessaires dans une journée pour empêcher cette sorte d'agitation nerveuse que ma santé entretient constamment de prendre le dessus », écrivait-elle à Adeline Cochin <sup>47</sup>. Et à Lady Blennerhassett : « que vous faites bien d'organiser votre vie à Londres de manière à y faire une grande part à l'étude ! c'est la seule chose qui reste et qui console des autres choses <sup>48</sup>. » Mais ces considérations pourraient s'appliquer à d'autres domaines de la vie intellectuelle.

\*

L'intérêt de Roselyne de Forbin pour l'histoire s'ancrait dans son passé familial et personnel.

Sa vocation d'historien-ne s'enracinait dans le désir de son père, qui voyait peut-être en elle un substitut de fils. « Je dédaignais les ouvrages de femmes, quels qu'ils fussent, et j'étais fière de ne pas savoir manier une aiguille <sup>49</sup> », indiquait-elle dans ses souvenirs d'enfance ; elle y opposait aux « choses futiles qui occupent trop souvent les jeunes filles » son propre intérêt « pour les Romains contre les Carthaginois, pour Grégoire VII contre l'Empereur, pour Pérugin contre Jules Romain <sup>50</sup> », trouvant dans cette connaissance le moyen d'obtenir l'approbation de son père passionnément aimé. En cela, elle ressemble à Germaine de Staël, fille unique de Necker, ou à Henriette de Witt devenue l'enfant préférée de Guizot après la mort de son fils aîné <sup>51</sup>.

« [...] lorsqu'on s'est une fois attaché à une certaine période historique, qu'on en connaît les personnages et les idées, on se plait dans cette société ressuscitée comme dans un salon où l'on connaît tous les visages » estimait-elle <sup>52</sup>. Issue d'une famille d'ancienne noblesse, elle « appartenait » au passé, « par tradition <sup>53</sup> ». Son père y avait élu domicile en se retirant, après 1830, dans la vie privée, par fidélité aux Bourbons. Elle-même éprouvait à l'égard des révolutions une

---

<sup>46</sup> Mary Patricia Mc Carron, *op. cit.*

<sup>47</sup> Lettre XXII, 11-01-[1864], p. 127.

<sup>48</sup> Lettre XLI, 6-05-[1874], p. 332.

<sup>49</sup> Marquis de Ségur, *art. cit.*, p. 61.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> Gabriel de Broglie, *Guizot*, Paris, Perrin, 1990, p. 207.

<sup>52</sup> Lettre LVI à A. Cochin, 19-09-[1868], p. 159.

<sup>53</sup> Citée par Léon Séché, *op. cit.*, t. III, p. 86.



hostilité non dissimulée<sup>54</sup>. Dans le dernier chapitre de *Delphine de Sabran*, elle en relativisait la portée, soulignant que « ni les destructions opérées par les huguenots pendant les guerres de religion, ni celles, plus récentes, accomplies par les révolutionnaires, n'ont effacé le souvenir des saints de Provence<sup>55</sup>. » Parmi eux, la bienheureuse Roselyne, ancêtre à qui elle devait son patronyme : l'historiographie la ramenait ainsi à ses propres origines.

Son profil rappelle celui d'autres historiennes, nobles, catholiques et légitimistes : la comtesse d'Armaillé, célèbre pour ses biographies féminines, Pauline Craven, née la Ferronays, historienne de sa propre famille, la comtesse de Flavigny (nièce de Marie d'Agoult), auteure d'hagiographies, ou madame de Barberey, pour s'en tenir à celles qui fréquentaient son salon. Gardiennes de la mémoire, elles étaient les dépositaires d'une tradition familiale parfois confondue avec l'Histoire, transmise au proche entourage, puis à un public plus vaste, souvent dans une perspective militante. Car pour ces femmes exclues de la citoyenneté, l'historiographie constituait un moyen d'action.

\*

Dans ce domaine, Roselyne de Forbin différait néanmoins de ses consoeurs légitimistes, volontiers passéistes : chez elle, la volonté d'aménager le présent l'emportait sur celle de restaurer l'Ancien Régime : « Il me semble que je sens si bien que les vieilles choses ont fait leur temps, que tout en ayant le plus profond dégoût pour le gouvernement actuel de la France, si corrupteur et si antilibéral, j'aimerais mieux [...] améliorer le régime impérial que de le détruire<sup>56</sup> ». Par ailleurs, loin de percevoir le passé comme un âge d'or, elle y reconnaissait « que si le ciel est aux saints, la terre est aux habiles, en n'entendant pas ce mot dans un sens restreint, mais en l'appliquant à ces hommes heureusement doués de force et d'intelligence qui agissent sur les autres et laissent leur empreinte sur leur temps ; et ces diverses luttes des intelligences et des passions les unes contre les autres, ces succès qui me semblent toujours mérités non par des vertus mais par des combinaisons de l'esprit ou de la volonté m'intéressent extrêmement...<sup>57</sup> ». Elle concevait ainsi son rôle d'historienne : « faire pénétrer quelques rayons de vérité historique et de bon sens à travers les épaisses fenêtres de la mauvaise foi<sup>58</sup>. » Mais pour cela, il eût fallu publier cette vérité.

### III .

Roselyne de Forbin décrivait ses études comme un « travail de Pénélope<sup>59</sup> », mais une Pénélope du XIX<sup>e</sup> siècle qui mettait son point d'honneur à

---

<sup>54</sup> Lettre VIII à Mignet, 9-07- 1861, p. 435.

<sup>55</sup> *Op. cit.*, p. 405.

<sup>56</sup> Citée par Léon Séché, *op. cit.*, t. III, p. 87.

<sup>57</sup> lettre XX à A. Cochin, 10-1863, p. 125.

<sup>58</sup> Lettre XXIX à Blennerhassett, 20-10-[1872], p. 306.

<sup>59</sup> Lettre LIX à Blennerhassett, 10-10-[1875], p. 366.

terminer toute tâche entreprise. Elle leur consacrait généralement une partie de ses matinées. Dans les années 1860, elle fréquenta « la rue de Richelieu <sup>60</sup> ». Elle profita de ses voyages à l'étranger pour visiter bibliothèques et archives, toujours en quête d'un assistant « que mon ignorance du latin et l'impossibilité où je suis le plus souvent d'aller faire des recherches dans les établissements publics, me rendent indispensable <sup>61</sup> ». Sa correspondance permet de suivre la genèse de son oeuvre majeure, *l'Étude historique sur le concile de Trente*.

\*

Saint-Marcel, 18 octobre 1866 : « Depuis mon arrivée ici j'ai passablement travaillé ; seulement j'aperçois chaque jour davantage qu'on n'a jamais plus à faire que lorsqu'on croit avoir fini <sup>62</sup> ». Elle emploie un jeune garçon comme secrétaire, espérant « grâce à lui pouvoir apporter à Paris mes quatorze chapitres assez lisiblement transcrits pour les faire passer sous les yeux de ceux qui voudront bien me donner des conseils ; j'en ai reçus d'excellents de M<sup>r</sup> Mignet, pendant la matinée qu'il a passé ici <sup>63</sup>. » 8 octobre 1867 : elle évoque « ces quinze chapitres où il y a tant à revoir », attend pour les compléter des documents promis par Mignet <sup>64</sup>. La Verdière, 3 juillet de 1868 : elle a allégé sa narration grâce aux conseils prodigués par les Cochin ; « il me semble que cela traîne moins, que cela sent moins le procès-verbal, en un mot qu'il y a un peu plus de vie <sup>65</sup> ». Avec l'annonce de la réunion du concile du Vatican, son sujet est devenu d'actualité. Cependant, « je ne pourrai faire q[uel]q[ue] chose de sérieux pour le 8 décembre 1869 <sup>66</sup> ». Vacances à Luz-Saint-Sauveur, 23 juillet : « je porte partout mes paperasses avec moi <sup>67</sup> ». Saint-Marcel, 30 août : « Je remercie beaucoup M<sup>r</sup> Cochin de la peine qu'il a bien voulu prendre de lire mon chapitre et de le faire lire à l'évêque d'Orléans ; maintenant pour compléter son oeuvre je lui demanderais de vouloir bien me renvoyer le manuscrit en barrant auparavant au crayon tout ce qui lui paraît devoir être supprimé, et indiquant à la marge ce qu'il croit devoir être abrégé ; de cette manière je travaillerai moins à *l'aveugle* ; car j'ai remarqué que lorsqu'on (sic) s'occupe d'un sujet on perd facilement le sentiment de la *proportion* [...] ; une personne étrangère aux recherches préparatoires distingue mieux au premier coup d'oeil ce qui a de l'intérêt et ce qui doit être élagué <sup>68</sup>. » 19 septembre : « je me noie dans mon exercice et je perds beaucoup de temps. [...] je pense bien sûr que j'ai entrepris un travail au-dessus de mes forces. Je le poursuis uniquement parce que je l'ai commencé <sup>69</sup> ». Château de

---

<sup>60</sup> Lettre XVI à Mignet, s. d., p. 442.

<sup>61</sup> Lettre XLIV à Blennerhassett, 15-09-[1874], p. 338.

<sup>62</sup> Lettre XLII à A. Cochin, p. 144.

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> Lettre XLIV à A. Cochin, p. 151

<sup>65</sup> Lettre LIII à A. Cochin, p. 156.

<sup>66</sup> *Ibid.* Le 8 décembre était la date prévue de l'ouverture de concile.

<sup>67</sup> Lettre LIV à A. Cochin, p. 157.

<sup>68</sup> Lettre LV à A. Cochin, p. 158.

<sup>69</sup> Lettre LVI à A. Cochin, p. 158-159.

Fléville, 13 juin 1872 : « Ma préface est encore dans ma tête <sup>70</sup>. » La Verdière, 21 août, en réponse à une lettre de Charlotte Blennerhassett : « Les pages de L[ord]A[cton] m'ont clairement prouvé [...] que j'avais tout à apprendre et qu'avant d'enseigner aux autres quoi que ce soit, il faudrait que je sache un peu moi-même ce dont il s'agit <sup>71</sup>. » Il faudrait apporter des corrections, mais l'introduction étant déjà sous presse, « je ne saurais, même en mettant ma toilette sur le plus grand pied de réforme et de simplicité, déboursier une nouvelle somme pour le même objet <sup>72</sup>. »

\*

Quelques mois auparavant, elle se disait déterminée à trouver un éditeur pour l'*Étude historique sur le Concile de Trente* <sup>73</sup> ; en avril 1874, Lady Blennerhassett la pressait de publier la biographie de Sixte Quint, sur le conseil de Lord Acton <sup>74</sup>. Mais victime d'une double censure, comme catholique – elle dénonçait avec trop de franchise les « misères [...] de la partie humaine de l'Église <sup>75</sup> » – et comme femme – un homme aurait-il été soumis aux mêmes pressions familiales ? – elle renonça à la commercialisation de ces deux ouvrages. Le marquis de Ségur considérait la destruction de l'*Étude historique sur le Concile de Trente* comme son principal titre de gloire : « le souvenir de son sacrifice compensera et dépassera celui de son ouvrage perdu <sup>76</sup> », affirmait-il. Mais l'intéressée avait rêvé pour son oeuvre d'une immortalité plus concrète : loin de la détruire, elle la légua à Charlotte Blennerhassett « en la laissant maîtresse de [la] publier où et quand elle le jugera à propos <sup>77</sup>. » Ensuite, elle poursuivit ses recherches, en les infléchissant.

\*

Elle abandonna les sujets masculins (Sixte Quint) et d'histoire universelle (le concile de Trente, travail que le marquis de Ségur qualifiait « d'effrayant <sup>78</sup> » !) pour des sujets féminins (la duchesse de Liancourt, Delphine de Sabran et Lucrece Borgia, fille du pape Alexandre VI) ou d'histoire régionale (les saints de Provence). Le format de ses oeuvres changea : à la monumentale *Étude historique sur le Concile de Trente*, succéda *Le Règlement de la duchesse de Liancourt*, un « petit livre, qui par sa brièveté convient à notre paresse <sup>79</sup>. » Leur finalité également, puisqu'il n'était plus question de dénoncer, mais d'édifier : « il y aurait profit à apprendre, comment, il y a deux siècles, une grande dame comprenait et pratiquait le

---

<sup>70</sup> Lettre CXI à A. Cochin, p. 225.

<sup>71</sup> Lettre XVIII, p. 304.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 305.

<sup>73</sup> Lettre XXVII à Blennerhassett, [02-1872], p. 304.

<sup>74</sup> Lettre XL, [04-1874], p. 329-330.

<sup>75</sup> Marquis de Ségur, *art. cit.*, p. 522.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 523.

<sup>77</sup> Lettre XLII à Blennerhassett, [28]-05-[1874], p. 333.

<sup>78</sup> Marquis de Ségur, *art. cit.*, p. 521.

<sup>79</sup> *Règlement ...*, *op. cit.*, p. 135.

christianisme <sup>80</sup> », écrivait-elle à propos de la duchesse de Liancourt. Quant aux saints de Provence, puisse leur histoire « exciter, avec le sentiment de l'admiration qu'on ne saurait refuser à leur charité héroïque, le désir de les imiter en quelque chose <sup>81</sup> ! »

Les héroïnes de madame de Forbin apparaissent comme irréprochables. La patience silencieuse de la duchesse de Liancourt lui ramena l'amour et le respect d'un époux longtemps volage ; mariée de force, Delphine de Signe obtint d'Elzéar de Sabran qu'il respectât dans le mariage son vœu de chasteté ; Lucrèce Borgia si cruellement diffamée, instrument de la politique de son père, mariée trois fois par lui, demeura vertueuse en toutes circonstances. À l'égal de la duchesse de Liancourt, elle laissa en mourant un veuf inconsolable. Ces figures exemplaires rejoignent ainsi la cohorte des grandes dames et des saintes, chères à l'historiographie féminine du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur histoire permettait de déplorer le destin des femmes, vouées au sacrifice et au renoncement, de dénoncer la loi familiale qui les « écrasait <sup>82</sup> », mais aussi de souligner leur supériorité morale, à l'origine de leur improbable victoire... avec l'aide de Dieu. Par leur biais enfin, les femmes conquièrent droit de cité comme sujet d'histoire <sup>83</sup>, et comme historiennes : Roselyne de Forbin put signer de son nom *Le Règlement donné par la duchesse de Liancourt* et *Delphine de Sabran*, également louées par la critique, tant ces héroïnes modestes et infortunés semblaient peu menaçantes pour la domination masculine.

\*

Ayant consacré l'essentiel de son énergie à l'élaboration de d'une oeuvre historique ambitieuse, Roselyne de Forbin concluait ainsi sa notice introductive au *Règlement donné par la duchesse de Liancourt* : « [cette femme] nous dira dans un style simple et sobre comme il convient à une personne qui connaît sa langue, mais ne fait point profession d'écrire, ce que sont les devoirs d'une épouse, d'une mère, d'une maîtresse de maison <sup>84</sup>. » Pour elle, ce reniement était, semble-t-il, la rançon à payer pour conquérir le droit à la parole.

Nicole Cadène  
GeFeM, UMR Telemme

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>81</sup> *Delphine de Sabran...*, *op. cit.*, p. 405.

<sup>82</sup> Elle employait ce terme pour décrire sa propre situation. Lettre LXXIII à Blennerhassett, [25]02[1878], p. 390.

<sup>83</sup> Bonnie Smith, *Les Bourgeoises du Nord*, Paris, Perrin, 1989, chap. V.

<sup>84</sup> *Règlement...*, *op. cit.*, p. 134.

